



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## défense et usage

Question écrite n° 118658

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le très inquiétant recul de la bonne connaissance de la langue française, à l'écrit comme à l'oral, chez les jeunes adultes. Ce constat est très difficile à accepter, et semble révélateur d'une société qui n'a d'estime que pour les matières scientifiques, au mépris parfois des matières littéraires. Loin d'opposer filières scientifiques et littéraires, il estime que la bonne maîtrise de la langue française et de ses usages, plus qu'un savoir accessoire, est nécessaire à la vie de tout citoyen, fut-il scientifique. Il lui demande donc si, compte tenu de ce désastreux constat, il envisage de renforcer l'enseignement du Français dans les classes primaires et au collège, c'est-à-dire dans des classes que chaque futur citoyen a l'obligation de suivre.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118658

**Rubrique :** Langue française

**Ministère interrogé :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 septembre 2011, page 10218

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)